

## **Rapport du Président**

Commission permanente du  
lundi 19 avril 2021

N° CP-2021-4-2-1

### **2<sup>ème</sup> Commission**

Commission de l'excellence éducative, de l'accompagnement des familles et de l'autonomie

#### **Service instructeur**

Service de la tarification solidarité

#### **Service consulté**

### **PARTICIPATION FINANCIÈRE 2021 ATTRIBUÉE AUX SERVICES D'ACCUEIL DE JOUR AUTONOMES POUR PERSONNES ÂGÉES DU HAUT- RHIN**

Résumé : Le Département du Haut-Rhin était signataire d'une convention avec chaque gestionnaire de service d'accueil de jour autonome pour personnes âgées dépendantes, en vigueur jusqu'au 31 décembre 2021. Dans le cadre des engagements contractuels, le présent rapport a pour objet de valider la participation financière annuelle de la Collectivité pour 2021, d'un montant total de 300 300 € dont 19 800 € pour l'ADAJ, 196 350 € pour l'APAMAD, 44 550 € pour l'AGAZ et 39 600 € pour l'ASAME.

La Commission permanente du Conseil départemental du Haut-Rhin a approuvé le 6 juillet 2018 une convention définissant les modalités de financement des accueils de jour autonomes pour personnes âgées dépendantes et attribuant une participation financière facultative destinée à soutenir financièrement ces structures, qui ne bénéficient pas, contrairement aux accueils de jour annexés, des mutualisations liées à l'adossement à un EHPAD.

Cette convention signée avec les 4 gestionnaires du territoire court jusqu'au 31 décembre 2021.

La participation financière, prévue par cette convention et attribuée aux accueils de jour autonomes du Haut-Rhin, est donc reconduite en 2021 à hauteur de 1 650 € par place.

Il convient de relever que l'existence de ces subventions pour les accueils de jour autonomes du territoire sud renvoie à des modalités de tarification très différentes par rapport à celles relatives aux accueils de jour autonomes du territoire nord.

L'harmonisation des pratiques devra faire l'objet d'une étude approfondie afin de définir un modèle commun de tarification applicable à toutes les structures de la CeA, en ayant pris soin au préalable d'évaluer et de maîtriser les incidences financières pour les usagers, les gestionnaires et la Collectivité, tout en statuant sur le sort de cette participation financière.

Le montant global de cette participation s'élève à 300 300 € pour les quatre associations concernées par ce dispositif :

- ADAJ, Association pour le Développement de l'Accueil de Jour « Le Pfarrhüs » à KEMBS avec 12 places, soit une participation de 19 800 €,
- APAMAD, Association pour l'Accompagnement et le Maintien à Domicile « Escapades » avec 119 places réparties sur 8 sites géographiques (MULHOUSE, COLMAR, SAINT-LOUIS, THANN, ROUFFACH, LIEPVRE, WITTENHEIM et RIEDISHEIM), soit une participation de 196 350 €,
- AGAZ, Association Georges Allimann Zwiler « Domaine du Doppelsbourg » à HIRSINGUE avec 27 places, soit une participation de 44 550 €,
- ASAME, Association de Soins et d'Aides Mulhouse et Environs avec 24 places réparties sur 2 sites géographiques (MULHOUSE et ZILLISHEIM), soit une participation de 39 600 €.

La Commission d'excellence éducative et de l'accompagnement des familles a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa séance du 22 mars 2021.

Au vu de ce qui précède, je vous propose d'accorder, en application des conventions relatives aux services d'accueil de jour autonomes pour personnes âgées du Haut-Rhin précitées, une participation de fonctionnement aux services d'accueil de jour autonomes suivants :

- 19 800 € à l'Association pour le Développement de l'Accueil de Jour (ADAJ) « Le Pfarrhüs » à KEMBS,
- 196 350 € à l'Association pour l'Accompagnement et le Maintien à Domicile (APAMAD) « Escapades »,
- 44 550 € à l'Association Georges Allimann Zwiler (AGAZ) « Domaine du Doppelsbourg » à HIRSINGUE,
- 39 600 € à l'Association de Soins et d'Aides Mulhouse et Environs (ASAME).

Le montant global de 300 300 € sera prélevé au budget primitif 2021 sur l'opération P0970002, Chapitre 65, Nature 6568, Fonction 4238.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président

A blue ink signature, appearing to be 'F. Bierry', written in a cursive style.

Frédéric BIERRY